Le bulletin communal d'informations

Novembre 2014

Les Côtes - La Molière - Treffort - Bayardière - Le Vivier - Le Mollard - Le Majeuil

Le Mot du Maire

Depuis notre élection fin avril, à peine plus de 6 mois se sont écoulés. Ces quelques mois ont cependant été denses pour toute l'équipe municipale : ce numéro du bulletin communal d'information essaie de résumer ce qui a été accompli depuis le mois de juin.



Cette période a également été pour nous l'occasion d'observer et de comprendre le fonctionnement de la commune et de ses partenaires. Cela nous permet de proposer des évolutions pour améliorer la gestion du village.

Les associations ont également fait vivre notre village, en particulier cet été: la piscine a fonctionné et l'AGPSF a mobilisé de nombreux bénévoles malgré le mauvais temps; le Comité des Fêtes, Art'Magnat, Le Sou des Écoles, ... ont organisé de nombreux évènements, et jusqu'à cette fin d'année. Merci à tous. Ce journal est aussi l'occasion de saluer certaines initiatives remarquables: la nouvelle association de sauvegarde de l'église, les réunions de hameau au Majeuil, la solidarité de N'Tjilla envers le Mali, ... La fin de l'année approche, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de toute l'équipe municipale, de très Bonnes Fêtes de fin d'année et je vous donne rendezvous, au mois de janvier pour un verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année.

Franck Gonnord

Au sommaire de ce numéro

- L'actualité municipale
- La gestion et les finances
- Les travaux
- Le Majeuil : convivialité et entraide
- Le démarrage des Temps d'Activités périscolaires
- L'actualité des associations
- Les dates à retenir
- Les informations pratiques

Une journée historique



L'exposition historique organisée par la municipalité le 2 novembre a connu un succès qui montre l'intérêt porté par les habitants de la commune et des environs au patrimoine et à l'histoire de La Motte Saint Martin. L'exposition a proposé aux visiteurs un aperçu des recherches historiques de Christophe Meuret, historien

originaire de la Seyne sur Mer, de Yvan Cuesta et Jean-Yves Couturier, nos historiens locaux. Les enfants des Temps d'Activités Périscolaires ont aussi présenté leur version du Château et de la légende de la Dame! Enfin, l'association Cartophile de La Mure présidée par Mr Nicolas, et Mr Robert Nomezine en particulier a présenté sa collection de cartes postales anciennes concernant notre village. La journée a également permis d'identifier d'autres sources d'informations: plusieurs visiteurs sont venus avec des documents, des objets, des collections de cartes anciennes: un encouragement à refaire ce type de journée, avec plus d'exposants. Merci à tous pour cette journée et aussi aux bénévoles de l'AGPSF qui ont servi plus de 50 repas à midi et participé à la convivialité de l'évènement. Ce travail va être complété, pérennisé et partagé. Nous vous disons à très bientôt sur ce sujet.

www.lamottesaintmartin.fr

Le nouveau site internet de la commune s'enrichit petit à petit : les comptes rendus des conseils municipaux, l'annonce des spectacles et autres évènements, des pages sur l'histoire de la commune, des informations pratiques, etc ... Beaucoup de travail reste à faire, mais le contenu actuel le place déjà en tête lorsque l'on cherche "La Motte Saint Martin" dans les principaux moteurs de recherche.

A consulter de temps en temps pour avoir des nouvelles fraîches et des précisions sur les sujets de ce journal.

LA VIE MUNICIPALE

Commémoration du 11 novembre

Notre village a honoré ses morts de la guerre 14/18 et les fusillés de Raccord. Alain Bouché nouvellement médaillé de la croix du combattant et la reconnaissance de la nation pour les opérations menées avec le 6° CPIMA au Tchad en a reçu ces médailles ce jour.

Prés de trente enfants accompagnés de leurs parents et de leur animatrice des temps d'activité périscolaire ont entonné notre hymne National après l'appel aux morts, renforcé par les voix des militaires résidents de notre commune en uniforme. Pour clore la cérémonie les cloches de l'église ont résonné, et chacun a été invité à partager le verre de l'amitié.



Le CCAS

Le CCAS s'est réuni cet automne et a défini les thèmes et les critères d'attribution des aides qu'il propose. Ces points seront votés lors du prochain conseil.

Les aides

Quatre thèmes sont éligibles aux aides du CCAS: les activités de loisirs (pour 6-16 ans sous condition de quotient familial), des réductions aux entrées à la piscine municipale (pour les moins de 16 ans), la taxe sur les ordures ménagères et la facture d'eau (pour les plus de 70 ans exonérés de la taxe foncière). Tous les détails sont disponibles en mairie ou sur le site web.

La composition du CCAS et l'email

Gérard Robert, Delphine Achard, Sylvie Meilland-Rey, Marion Robert, Valérie Biancardini, Marylène Martin, Bernard Blanchet, Stéphane Combe, Jacques Bouteillon.

Email: ccas@lamottesaintmartin.fr

Le repas des anciens

Organisé par le CCAS, il aura lieu le dimanche 14 décembre à midi à la salle polyvalente de la mairie.

Un membre du CCAS passera pour les inscriptions au repas. Au besoin, le transport pour le repas sera assuré.

Les délibérations du conseil

Lors du conseil municipal de fin août 2014, les délibérations suivantes ont été adoptées:

- Mise à jour des tarifs communaux : cantine, garderie, TAP, location des salles
- Un emploi supplémentaire à mi-temps pour l'école (besoin lié aux Temps d'Activités Périscolaires)
- Changement de prestataire pour les repas de la cantine
- Trois demandes de subventions au Conseil Général : le tubage de la cheminée de la mairie, des barres à neige pour le toit de la mairie, un radar pédagogique au Mollard
- Approbation du projet ONF d'aménagement de la forêt pour la période 2013-2032
- Décisions modificatives des budgets prévisionnels

Prochain conseil municipal

Il aura lieu le samedi 29 novembre à 10 heure. L'ordre du jour incluera les principaux points suivants :

- La convention avec Art'Magnat
- La convention avec le Sigreda
- Un contrat d'entretien pour l'éclairage public
- Les aides du CCAS
- La gestion du personnel communal

Il sera suivi d'une réunion d'information concernant en particulier les points suivants :

- les feux, passages piétons et trottoir au Mollard
- le nouveau système de réservation pour la cantine
- les TAP : bilan et programme

La gestion de l'eau

L'assainissement : transfert au SIARV

A partir de janvier 2015, toute la compétence assainissement va passer au SIARV : le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Ruisseau de Vaulx regroupant 4 communes : La Motte d'Aveillans, Notre Dame de Vaulx, Pierre Chatel (pour la Festinière) et nous. Le SIARV prenait déjà en charge la station d'épuration et les transits. Pour obtenir des subventions à un meilleur taux, la compétence "collecte" (le raccordement des particuliers) va également être transférée au SIARV.

La gestion des réseaux

Pour se conformer aux lois sur l'eau et aux recommendations de l'agence de l'eau, la gestion des réseaux se formalise : écriture des procédures de mise à jours des plans des réseaux, fiches de travaux, inventaires des équipements, ... Une organisation nécessaire pour péréniser et mettre à jour le travail effectué au moment des schémas directeurs.

LA GESTION ET LES FINANCES

La gestion de la commune

La Motte Saint Martin est une petite commune, mais les sujets à traiter par l'équipe municipale (élus et personnels communaux) sont nombreux et variés : des travaux à l'éducation, de la gestion des logements loués à celle du patrimoine, la distribution de l'eau, les finances, les élections, etc ... Cette variété demande des compétences multiples et le respect de plus en plus de règlementations extérieures. Pourtant, dans nos petites communes, les méthodes de travail ne sont pas ou très peu formalisées.

Pour améliorer l'efficacité de notre gestion et pour répondre à certaines exigences extérieures (comme celle de l'agence de l'eau par exemple), nous avons commencé un travail de fond de documentation et de traçabilité : petit à petit, les procédures décrivant les différentes tâches seront décrites dans un recueil, les demandes, les actions et travaux effectués seront mémorisés dans des fiches.

Gestion du personnel communal

Comme cela existe dans la plupart des collectivités et des entreprises, des procédures de gestion du personnel communal vont être proposées au prochain conseil municipal. Avec l'aide du centre de gestion de l'Isère, ces procédures incluront en particulier un entretien annuel d'évaluation des agents, qui sera l'occasion de valoriser leur travail, de faire le point sur les conditions de travail, de définir des objectifs d'améliorations éventuelles pour l'année suivante et de prendre en compte les performances individuelles et le service d'ensemble offert aux habitants.

Les factures d'eau : quelques explications

Cet été 2014, les factures d'eau ont été basées sur une estimation et incluaient : 50 % d'acompte sur les abonnements eau et assainissement (soit 40 euros) et une consommation estimée à 60% par rapport au précédent relevé (le précédent relevé ayant généralement été fait tardivement en automne 2013 couvrait plus d'une année; l'estimation de cet été a donc été calculée sur la période automne 2013 - juin 2014). A partir de janvier 2015, la compétence « assainissement » sera prise en charge entièrement par le SIARV. Un relevé de consommation est effectué en cette fin d'année pour avoir un état le plus fiable possible au moment de ce transfert de compétence. La facture de cet été a donc été basée sur une estimation et sera régularisée via la prochaine facture qui sera émise en début 2015 sur la base de ce relevé de fin d'année.

Faits marquants pour le budget de fonctionnement de la commune

Parmi les budgets gérés par la commune, celui du "fonctionnement" est le plus important : les recettes doivent permettre d'assurer les dépenses obligatoires et il doit être excédentaire pour alimenter les investissements.

Les transferts de compétences et de budgets de la Communauté de Communes Cette année, la Communauté de Commune, avec son élargissement aux communes du Pays de Corps et des

Cette année, la Communauté de Commune, avec son élargissement aux communes du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais a homogénéisé ses compétences. Des compétences prises en charge par l'ancienne CCM ont ainsi été rétrocédées aux communes : par exemple la Voirie. Pour la Motte Saint Martin, ces transferts de compétences vont nous donner plus de responsabilités et occasionner de nouvelles dépenses. En même temps, les recettes correspondantes nous seront reversées. En tout ce sont plus de 46 000€ de recettes supplémentaires pour la commune, dont 27 000 € pour la voirie.

Dépenses, recettes, solde prévisionnel :

Les dépenses de fonctionnement de la commune pour 2014 ont été maîtrisées et seront globalement conformes aux prévisions. Côté recettes, on peut noter les points suivants :

- une recette moins importante que prévu en provenance de la piscine : nous avions reconduit la prévision 2013, mais l'été a été exceptionnellement pluvieux. La recette sera inférieure à la prévision d'environ 13 000 euros (-50%).
- une recette supérieure concernant la vente de bois : en concertation avec l'ONF, nous avons fixé un prix plancher pour la vente aux enchères du bois communal et nous avons trouvé preneur. La recette sera supérieure à notre prévision prudente de plus de 11 000 euros (+100%).
- une recette qui était incertaine est également acquise et concerne le fond de péréquation entre communautés de communes : les plus riches reversent aux plus pauvres : nous sommes parmi les plus riches ... des plus pauvres. Nous allons donc bénéficier d'une recette de 7 015 €.

Même si il est encore trop tôt pour faire le bilan détaillé de l'année 2014, compte tenu des éléments ci-dessus, en prenant en compte les recettes et les dépenses supplémentaires, le budget 2014 devrait être excédentaire.

LES TRAVAUX

Au Vivier

Le chemin du Ton remis à neuf

Après la pose de la nouvelle conduite d'eau au



printemps, l'enrobé a été refait récemment.

Le chemin du Ton a aujourd'hui un bel aspect et a retrouvé un usage normal. Merci aux riverains pour leur patience; il a fallut attendre le feu vert pour le montage financier suite à rétrocession de la compétence "voirie" depuis la Communauté de Communes vers la commune.

Les feux du Mollard

La convention avec le CG38 est signée

La convention avec le Conseil Général a été signée au mois d'octobre. Elle va permettre le démarrage des travaux pour l'implantation des feux "récompenses" au niveau du croisement, sous maîtrise d'ouvrage CG38.

Un trottoir et des passages piétons

Suite à la réunion publique organisée en juillet par la municipalité sur le sujet des feux et suivant les conseils d'un expert en sécurité routière de Grenoble, il a été décidé de modifier l'emplacement initialement prévu pour le passage piétons. Ce point sort du projet initial et est traité directement par la commune. Avec l'aide des compétences en ingénierie routière de la Com Com, nous avons défini l'emplacement de deux passages piétons et l'aménagement d'un large trottoir matérialisé par un tracé (peinture) et des plots. L'étude est en cours de finalisation et les travaux seront exécutés dans la foulée.



L'eau du Majeuil

Enfin, le Majeuil est alimenté en eau potable par le réservoir du Mollard. Cet été, un engin impressionnant est venu creuser dans la roche une tranchée pour les gaines électriques des pompes. Puis, il a fallu les branchements EDF et les pompes ont démarré en octobre, pour une phase d'observation en cours. On dit au Majeuil que "l'eau est bonne"!

Ont également été réalisés

la réparation d'une conduite d'eau usée à Saint Martin, la réparation d'une fuite d'eau au Mollard (aux vignes), un crépi au Majeuil (parking), ...

Travaux à venir

Sécurisation du toit de la Mairie

Le Conseil Général a étudié en détail notre demande de subvention concernant la sécurisation du toit de la Mairie et de l'École; le bâtiment étant classé "remarquable" au patrimoine de l'Isère.

Aux dernières nouvelles, le dossier est en bonne voie et les travaux vont pouvoir être enclenchés.

Éclairage public autour de la Mairie

L'éclairage public autour de la Mairie est également un dossier en cours de finalisation. Les travaux pourront se faire avec les aides du SEDI (Syndicat des Énergies du Département de l'Isère). L'éclairage permettra de sécuriser les espaces de passage et de stationnement autour de la Mairie pour tous les usagers; la mairie accueillant également l'école et les spectacles.

Les vitraux de l'église

Les subventions pour la rénovation des vitraux de l'église avaient été obtenues. Le dossier a été mis à jour : réactualisation et devis alternatifs. La décision de démarrer les travaux a été prise, la commande passée et les travaux démarrent en décembre.

Autres travaux prévus à court terme

- mise en place de siphons au niveau de certaines bouches d'égouts pour minimiser les mauvaises odeurs,
- mise en place de bornes d'alimentation électrique autour du terrain de foot au chef lieu pour faciliter l'organisation de certains évènements
- comme au Mollard, des études et des travaux sur la sécurité routière, en particulier au chef lieu
- terminer la réparation de la fuite d'eau au Mollard
- réparation des éclairages publics en panne.

Entretien des espaces verts

L'été pluvieux a fait pousser l'herbe, et il a fallu s'activer à l'automne. Un bel automne qui a quand même été perturbé une ou deux fois par un coup de vent : ci-dessous, un arbre couché au Mollard et débité dans l'heure de midi le jour même par Sébastien Couturier avec l'aide du Maire.



LA PAROLE DES HABITANTS

Partage d'expérience : Réunions des majillons (les habitants du Majeuil)

Pour ce numéro de notre bulletin municipal, "La parole des habitants" est une parole collective : un témoignage des habitants du Majeuil sur leur vie aujourd'hui dans le hameau de la commune le plus haut en altitude et le plus éloigné du chef lieu.



Un bel exemple de participation à la vie et aux travaux collectifs et de démocratie vivante.

Qu'est ce qui fait la particularité du Majeuil?

Selon nombre de majillons, le Majeuil est remarquable par sa convivialité et son entraide.

Qu'est ce qui y contribue?

Depuis une douzaine d'années, les repas que nous organisons au moins une fois par an, mais aussi les réunions annuelles ou semestrielles pour gérer l'eau parcimonieuse du hameau, notamment l'eau d'arrosage des jardins (et les travaux collectifs qui en découlent), le repérage des fuites d'eau potable. C'est aussi l'occasion de faire le tour des points à améliorer, des travaux à faire, des coups de main à se donner les uns les autres.

Le 19 octobre 2014

Ce samedi 19 octobre à 11h, nous étions 25 majillons réunis en cercle. Nous étions quasiment tous là, peut-être grâce à doodle.com, un logiciel gratuit qui permet de proposer et choisir des dates. C'est super pratique! Même le soleil avait réservé sa journée.

Les sujets abordés

Chacun apporte les sujets qu'il veut traiter, donne son point de vue, ses suggestions, pour arriver à des solutions communes.



Un volontaire sert de secrétaire pour envoyer ensuite un compte-rendu à chacun des habitants du hameau. Au menu du jour : l'eau, l'entretien du hameau (nous avons décidé de le faire tous ensemble, 2 fois par an, avec repas en commun), les travaux d'entretien à demander à la mairie, les relations avec les agriculteurs, les nuisances des motocross, internet, les questions aux élus...

L'occasion d'un échange avec la municipalité

Le maire et les adjoints nous ont rejoints à la fin de la réunion pour nous rencontrer, échanger sur nos questions et demandes. Le compte rendu leur a été transmis.

Un moment de convivialité

Et bien sûr, tout cela s'est terminé par un apéritif très convivial. Au Majeuil, nos rassemblements, impromptus ou pas, sont bien souvent l'occasion d'un apéritif ou d'un repas partagé.

Ainsi, au fil du temps, les liens entre nous se sont renforcés et transmis aux nouveaux habitants, notre hameau est de plus en plus beau!

Rédaction par Pascale Borel-Trésallet, majillonne de cœur depuis 17 ans.

LA JEUNESSE ET L'ÉCOLE

Les Temps d'Activités Périscolaires

La nouveauté de la rentrée 2014, c'est la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec la création des TAP (temps d'activités périscolaires). La loi imposait 3h d'activités périscolaires. A La Motte Saint Martin, nous avons opté pour 4 fois une heure. Ces 4h de TAP permettent d'offrir des journées identiques sur la semaine, de laisser une heure pleine par jour pour les activités et également de limiter le temps de garderie pour ceux qui restent tard le soir ... Les activités sont proposées pour moitié par le Foyer Pour Tous : arts du cirque, jeux de société, théatre, ... et Arielle et Delphine, animatrices employées communales pour l'autre moitié : découverte du monde au travers d'activités ludiques.



Les enfants ont ainsi participé avec plaisir à l'exposition historique du 2 novembre en donnant leur interprétation du Château ou de la légende de la Dame. Des adultes bénévoles du village ont également participer quelques fois à

l'animation, en apportant une expérience particulière. Pour la période entre Toussaint et Noël, les jeux de société du lundi continuent, le mardi des activités manuelles et artistiques autour de l'histoire du village et des fêtes de Noël; le jeudi, découverte de sports collectifs inédits comme le "street hockey" et autres; le vendredi, danse country.

Une réforme qui démarre très positivement dans notre commune.

Le sou des écoles organise ... Une Soirée Diner - Karaoké

Le Samedi 22 novembre à 20h. Plateau de fromages, charcuterie, beaujolais, côtes du Rhône, détente et fête seront à l'affiche. Entrée : Adulte 10€ - Enfant 6€ Sur réservation au 06 07 34 21 25.

Et un LOTO

Le samedi 6 décembre à 20h.

Un parquet rénové pour la salle de mobilité de l'école

A la demande des professeurs des écoles, le sol de la salle de mobilité à été refait. Pour ne pas masquer le parquet d'origine, l'option ponçage et vitrification a été



retenue et réalisée par Laurent et Sébastien pendant les vacances d'automne. Fini les risques d'échardes!

L'Himalaya à La Motte Saint Martin

L'association Grenobloise "Alpes Himalaya" dont Colette Morel, habitante au Vivier est membre, invitait durant le mois d'octobre une délégation de villageois du Sanskar et du Ladakh, régions du nord de l'Inde, situées en Himalaya à plus de 3000 et 4000 m



d'altitude. Au cours de ce séjour en Dauphiné, ils ont en particulier participé à la descente de l'alpage du Sénépy le 9 octobre et se sont arrêtés à la mairie de La Motte Saint Martin pour nous proposer une soupe tibétaine. Deux films documentaires sur le Sanskar ont été projetés, des objets et des produits issus de l'artisanat local ont été présentés ou proposés à la vente. Un moment très intéressant et sympathique. Les enfants présents à la garderie ont également pu participer à cette rencontre. Encore merci à nos visiteurs et à l'association Alpes-Himalaya.

La cantine : la réservation par internet se met en place

Le mécanisme de réservation pour la cantine va évoluer. Un accès internet permettra aux parents de consulter et de mettre à jour les réservations pour leurs enfants directement dans le logiciel de gestion de la cantine. Les modifications sont possibles jusqu'à la veille du repas à 10h30 (Attention, la veille du lundi est le vendredi). Ensuite, un mail indiquant le nombre de repas est directement envoyé au fournisseur des repas. Les parents recevront un accès et un mode d'emploi dans les jours qui viennent. Après une période d'adaptation, le système sera complètement opérationnel à la rentrée de janvier.

LES ASSOCIATIONS

Les Amis de N'Tjilla

Après la soirée au Ciména Théatre de La Mure du 23 mai dernier, la prochaine manifestation des Amis de N'Tjilla sera la tenue d'un stand au marché de Noël de La Motte d'Aveillans, avec vente de cartes (calligraphies, dessins d'enfants, scènes de la vie au Mali,...), journaux, récits de voyages, T-shirts, divers objets, et, dans le domaine alimentaire, vente de boissons maliennes, de biscuits secs et d'amandes caramélisées). Nous proposerons également un quizz sur le Mali, avec des lots pour les gagnants. Une bonne occasion de solidarité et d'ouverture sur le monde.

Art'Magnat

L'association Art'Magnat a pour objectif de faire vivre la culture sur la commune et plus largement sur le territoire de la Matheysine. Elle choisit, programme et accueille des spectacles.

Une convention est en cours de signature, elle définit les engagements de l'association et de la Mairie concernant l'utilisation de l'espace Jean MAGNAT. Depuis l'inauguration de la salle en septembre 2013, 16 spectacles ont rassemblé 1 351 spectateurs (11 pièces de théâtre, 4 concerts, 1 spectacle de danse). Art'Magnat a accueilli 4 compagnies en résidence et a collaboré, avec le théâtre du Réel, à la réalisation du



A l'étude: JEANNOT ET MARGOT Un spectacle pour toute la famille à partir de 5 ans. (Le 12 avril)

stage de théâtre de juillet 2014. L'association est conventionnée avec la MC2, ce qui permet de bénéficier de tarifs réduits lors d'achat de places.

Prochain spectacle: LEO 38 (un hommage à Léo Ferré) le 21 mars 2015, en partenariat avec la MC2.

Le comités des fêtes

Après le Vide Grenier de cet été et le Loto, le Comité des fêtes reprendra du service en décembre pour les sapins et les décorations de Noël. Merci à eux.

Les loisirs du Sénépi

Les lieux de rencontre dans notre village aux hameaux dispersés sont rares. "Les loisirs du Sénépi" vous propose une fois par semaine, le mardi de 14h30 à 18h, à la salle polyvalente de la mairie, de se retrouver soit avec des jeux de société, cartes, scrabble, triomino etc, soit tout simplement pour partager un café, un jus de fruits ou autres boissons avec des personnes des différents hameaux.

La piscine n'a pas manqué d'eau!

Cet été à battu les reccords d'humidité avec comme conséquence inévitable une baisse de fréquentation pour notre piscine découverte : - 50% environ par rapport à l'année dernière. Cependant, plusieurs points

positifs sont à noter: l'AGPSF renouvellée a mobilisé plus de 35 bénévoles qui se sont relayés pour tenir la buvette et maintenir en état de propreté les



La piscine avec sa nouvelle bâche

aménagements annexes à la piscine. Ils ont organisé 4 évènements dont la projection de la finale de la coupe du monde sur grand écran, un concours de pétanque, le concert François Buffaud et une soirée moules frites bien appréciée. Un grand merci à tous pour leur dévouement. L'AGPSF va maintenant préparer la saison prochaine en réfléchissant à des innovations concernant le fonctionnement et les services offerts.

Diner Réveillon de la Saint Sylvestre

Dans l'intervalle, l'AGPSF organise un dîner dansant pour la Saint Sylvestre. Un très bon repas et une ambiance musicale pour tous les goûts seront assurés !

Prix 50€ - enfants 10€ - Renseignements et réservations avant le 19/12 : reveillondu31@yahoo.fr - 06 48 17 79 74.

Sauvegarde de l'église

Après une réunion publique en juin 2014 une association a été créée et est parue au journal officiel du 13 septembre 2014. Son nom : "Sauvegarde de

l'Eglise de La Motte Saint Martin".

A ce jour le bureau a pu obtenir une première estimation des travaux nécessaires à la rénovation intérieure de l'Eglise, une ou deux autres estimations seront peut-être utiles. Les contacts avec la banque et les impôts (afin de bénéficier de réductions fiscales sur les dons) sont en cours, ainsi qu'avec différentes associations pour la rénovation des Eglises voisines.



Dans le courant du mois de décembre une 2ème réunion publique sera proposée afin d'étudier les moyens de financement. Une carte d'adhésion sera proposée. Cette été 3 messes ont été célébrées; pour ces occasions quelques personnes ont nettoyé l'Eglise. Si des cérémonies : baptêmes, mariages, obsèques sont célébrées, il appartient aux personnes concernées d'assurer le nettoyage et préparer l'Eglise.

Informations pratiques

Dates à retenir

Karaoké - Dîner par le Sou des Ecoles : le 22 novembre à 20h.

Le LOTO du Sou des Ecoles : samedi 6 décembre à 20h Le Repas des Anciens du CCAS : le 14 décembre à 12h

Le Réveillon Dîner Dansant de l'AGPSF : le 31

décembre à 20h30

En janvier : les voeux de la municipalité

Professionnels de la commune

Artisanat

CAMELIR - Creation textile - Cours de couture - Atelier boutique Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin - www.camelir.com Mobile : 06 83 20 37 59 - email : camelir@hotmail.fr

Services

AIP: Accompagnement Individuel Personnalisé - Coaching sportif Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin Mobile: 06 18 83 82 37 - Tel: 04 76 30 78 11 email:contact@aipcoachingsportif.fr - www.aipcoachingsportif.fr

Pascale Borel-Tresallet - Coaching - Formation - Accompagnement Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin - www.presence-coaching.fr Mobile : 06 08 355 325 - e-mail : pascale.borel-tresallet@hotmail.fr

Sylvie Meilland-Rey - Assistante maternelle agréée. Le Champ Rousset - 38 770 La Motte Saint Martin Mobile :06 78 23 08 84 - Tél : 04 76 811 998

email: sylviemeillandrey@sfr.fr

Mélanie Esthétique

Mobile: 06 77 60 80 08 - email: esthetiquemelanie@free.fr

Didier Ruiz - Conseil en logiciels et systèmes informatiques Chemin Marius Reynier, Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin Mobile : 06 14 10 25 59 - email : info@rdcom.fr - www.rdcom.fr

VB Formation - Domaines de l'enfance, de la jeunesse, du périscolaire - Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin Mobile : 06 22 71 27 67 - www.vbformation.com email : valerie.biancardini@club-internet.fr

Entretien - travaux - bâtiment

Entreprise Diaferia David - Electricité Générale Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin Tél/fax : 04 76 30 02 57

Entreprise Lemaire Laurent

Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin

Tél/fax: 04 76 30 61 61 - email:lemairelaurent@aliceadsl.fr

VIAL TP Multi-service

La Molière - 38 770 La Motte Saint Martin

Mobile: 06 66 47 33 66 - email: manducaty@hotmail.fr

Tourisme

Chambres d'hôtes - Domaine du panoramique

Valérie et Yves Bonnefoy - Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin Mobile : 06 07 34 21 25 - Tel : 04 76 81 03 51

Mobile: 06 07 34 21 25 - Tel: 04 76 81 03 51 email: domainedupanoramique@free.fr http://domainedupanoramique.free.fr

Gite de France - Gite de Roubanis

Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin Réservations : site internet des Gites de France - Gite n° 266100 http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Mottesaint-martin-Gite-Gite-De-Roubanis-38G266100.html

Si vous exercez une activité professionnelle sur la commune et souhaitez être présent dans le bulletin municipal, merci de contacter les élus : elus@lamottesaintmartin.fr. Vous pouvez également vous signaler à la Mairie.

Contacts Mairie et École

Secrétariat / cantine / garderie: 04 76 30 65 53

Fax Mairie: 04 76 30 17 68 École: 04 76 30 44 47

Email: mairielamottestmartin@wanadoo.fr

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h, jeudi et

vendredi de 15h à 17h, samedi de 9h à 11h
Internet: www.lamottesaintmartin.fr
Email élus: elus@lamottesaintmartin.fr

Rencontre avec le Maire ou les élus : prendre rendez-vous au secrétariat ou via internet Email CCAS : ccas@lamottesaintmartin.fr

Numéros d'urgence

SAMU: 15 - Police - (Gendarmerie La Mure): 17 Sapeurs pompiers: 18 - Enfance maltraitée: 119

Numéros pratiques

Pharmacie (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 60 14 Centre médical (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 77 50

La poste (La Motte d'Aveillans) : 36 31 Dépannage Électricité ErDF : 09 726 750 38

Qualité de l'eau

Prélèvement des 20/08 ou 13/10/2014 : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (Bactériologique, physico-chimique, respect des références de qualité). Pour plus de détails : http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&idRegion=82&dpt=038

Données communales

Nombre d'habitants (2012) : 417 Nombre de logements (2010) : 286

Surface: 14,6 km2 - Altitude moyenne: 720m Altitude minimum et maximum: 486 m et 1 712 m. Latitude / longitude: 44.948° Nord - 5.716° Est

Rappel règlementation

Nuisances sonores : rappel de la loi : "Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage". Cela s'applique aux travaux bruyants comme indiqué dans le précédent numéro, mais également à tout autre bruit comme les aboiements des chiens. Merci de respecter vos voisins. Chauffage : si vous avez une cuve à fioul, celle-ci doit être

protégée par une enceinte pour contenir les fuites. Faites vérifier vos installations de chauffage par un spécialiste pour vous prémunir en cas de sinistre.